SGB | USS
www.sgb.ch | www.uss.ch
Schweizerischer Gewerkschaftsbund
Union syndicale suisse
Unione sindacale svizzera

RÉSOLUTION

Berne, le 25 mai 2018

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ(E)S DE L'USS

SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION!

La convention nationale du secteur principal de la construction (CN) expirera en fin d'année. Tout est remis en question: la Société suisse des entrepreneurs attaque frontalement la CN et la retraite à 60 ans. Les maçons devraient travailler davantage, gagner moins et partir plus tard à la retraite, avec des rentes moins élevées. Le personnel des chantiers se bat de toutes ses forces contre un tel scénario. L'Union syndicale suisse (USS) et les syndicats lui étant affiliés proclament leur solidarité avec les maçons. Les délégué-e-s de l'USS demandent à la SSE de renoncer à sa politique d'obstruction et de mener enfin des négociations.

La convention nationale (CN) expirera en fin d'année. La CN est essentielle pour les maçons. Elle règle les salaires et les conditions de travail de plus de 80 000 travailleurs. Sans CN, le dumping salarial et le chaos risquent de régner sur les chantiers. Les travailleurs de la construction appellent donc de leurs vœux un bon accord, prévoyant une protection concrète contre le dumping salarial, des mesures contre la précarisation du travail, avec la hausse de salaire qui s'impose depuis longtemps. Or la Société suisse des entrepreneurs (SSE) a d'autres projets pour la nouvelle CN: elle souhaite réduire la protection contre le licenciement des travailleurs âgés tout en diminuant leurs salaires, ainsi qu'augmenter le temps de travail jusqu'à concurrence de 50 heures hebdomadaires. Il s'agit d'une attaque frontale des conditions de travail – et pas seulement de celles des maçons. Car de telles revendications ne sont que le dernier épisode d'une longue série d'attaques contre la protection des travailleurs, dans toutes les branches d'activité.

La SSE appelle encore à démanteler la retraite à 60 ans. Comme la génération des baby-boomers va bientôt quitter le marché du travail, il faut provisoirement un peu plus d'argent pour financer la retraite à 60 ans. Mais dès 2024, le nombre de départs à la retraite va de nouveau diminuer. Les syndicats ont exigé l'ouverture de négociations dès octobre dernier. Une hausse modérée des cotisations salariales ainsi qu'une adaptation raisonnable des prestations allouées par la fondation FAR à la prévoyance professionnelle permettraient de garantir la retraite à 60 ans des travailleurs de la construction. Or la SSE refuse toute discussion avec les syndicats. Elle veut soit retarder l'âge de la retraite à 61,5 ans, soit réduire les rentes de 30%. C'est absolument exclu pour les travailleurs.

Les délégué-e-s de l'USS et les syndicats lui étant affiliés affichent par conséquent leur solidarité avec les travailleurs de la construction en Suisse, et les soutiennent dans leur combat pour une convention nationale moderne et pour le maintien de la retraite à 60 ans dans la construction. Ils prient par ailleurs les entrepreneurs de renoncer à leur politique d'obstruction et de négocier sur leurs propositions sérieuses visant au maintien de la retraite à 60 ans sur les chantiers.

Monbijoustrasse 61, 3007 Bern, www.sgb.ch
031 377 01 01, Fax 031 377 01 02, info@sgb.ch